



RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

Edito

L'éducation est le **fondement d'une ville vivante et épanouie**. C'est pourquoi la municipalité fait de **l'accès à une éducation de qualité et à la découverte culturelle des priorités essentielles**. Au-delà des apprentissages fondamentaux, nous souhaitons que chaque élève puisse s'épanouir et développer sa curiosité en toute confiance.

Cette année scolaire démarre sur fond d'ambitions renouvelées pour notre cité. L'ouverture prochaine du Musée de la Fondation Gandur pour l'Art témoigne de notre volonté de placer la culture et l'accès aux savoirs au cœur de notre vie urbaine. **Certains de nos élèves intègrent cette année les locaux de l'école Duc Rollon entièrement rénovés.**

Je veux adresser mes **vœux de réussite à tous nos élèves, ainsi que ma confiance et ma reconnaissance aux équipes éducatives, enseignants et personnels** qui se mobilisent au quotidien pour accompagner cette belle mission.

Que cette rentrée 2026 soit placée sous le signe du partage, de la bienveillance et de la soif d'apprendre.

Aristide Olivier
Maire de Caen

Sommaire

LES CHIFFRES CLES DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026	p. 5
RESEAU DES ÉCOLES	p. 8
UNE IMPULSION FORTE DES PROJETS ET DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE	p. 12
DES MOYENS RENFORCÉS AU SERVICE DES PROJETS	p. 17
LES PROJETS D'INVESTISSEMENT	p. 25
RETOUR SUR LES « CARTABLES EN VACANCES » ET « COLOS APPRENANTES »	p. 26
HORAIRES DES ÉCOLES	p. 27



Les chiffres clés de la rentrée scolaire 2026

Les écoles publiques (29 sites scolaires)

- 26 écoles primaires (maternelle + élémentaire)
- 2 écoles maternelles
- 1 école élémentaire

- 2 200* élèves attendus en maternelle répartis dans 108 classes
- 3 600* élèves attendus en élémentaire répartis dans 180* classes

ordinaires, 13 ULIS école, 1 UEEA et 1 UPE2A**

Soit un effectif estimé à 5800 élèves pour l'année scolaire 2026-2027 (en baisse de 1 % par rapport à la rentrée 2025) répartis dans 303 classes ou dispositifs (nombre stable par rapport à 2025). La démographie suit une tendance départementale et nationale en baisse. L'attention portée par l'Éducation nationale au nombre d'enfants par classe et les dispositions spécifiques aux écoles en quartier politique de la ville contribuent à un maintenir un nombre de classes relativement important au regard de l'évolution des effectifs. A noter cette année, **une modification des organisations pédagogiques et des ouvertures de classes** qui contribuent à augmenter le nombre de classes en maternelle.

- 5860 élèves en septembre 2025, 303 classes
- 5 951 élèves en septembre 2024, 305 classes
- 6 020 élèves en septembre 2023, 305 classes
- 6 020 élèves en septembre 2022, 302 classes
- 6 041 élèves en septembre 2021, 306 classes

Le **personnel municipal de la direction de l'Éducation** : 450 agents permanents et 300 agents non permanents.

La **restauration scolaire** : entre 5 000 et 5 300 repas servis par jour (moyenne en 2025-2026).

Les **bâtiments scolaires** (carte des travaux) : 1 075 416 € de travaux réalisés au cours de l'été.

Les écoles privées

8 écoles primaires (sous contrat d'association avec l'Etat) - En 2025-2026, l'effectif était de **2 830 élèves (dont 45 % résidaient à Caen)**.

La Ville, dans le cadre de ses obligations réglementaires, **verse une dotation de fonctionnement aux écoles privées** : 987 750 € sur l'exercice 2025 pour les élèves caennais.

Dans le cadre de l'aide sociale facultative, la collectivité apporte également une **aide au financement des frais de restauration scolaire pour les enfants domiciliés à Caen** et peut aider la participation des enfants aux classes de découvertes en apportant une aide au financement du projet.

* chiffres susceptibles d'évoluer avant la rentrée

** ULIS : unité localisée pour l'inclusion scolaire - UEEA Unité d'enseignement élémentaire autisme
- UPE2A unité pédagogique pour élèves allophones arrivant

Pacôme

Cahier de lecture



CONQUERANT

Leïla

Poésies et

Poésie et

CONQUERANT

1. Le réseau des écoles

A. Implantations et retraits de postes d'enseignants par l'Éducation nationale

Les implantations ou retraits s'adaptent à l'évolution de la démographie ou au nombre de dédoublement de classes qui peut varier en fonction des effectifs par niveaux, différents chaque année.

Au global, les effectifs des écoles publiques caennaises sont en baisse tout comme dans le reste du département. A la rentrée 2025, les effectifs constatés étaient inférieurs à la prévision.

La DSDEN a proposé pour la rentrée 2026 de nombreuses mesures en lien avec l'évolution des effectifs et une forte hétérogénéité selon les secteurs. **Les mesures annoncées en avril ont été ajustées fin juin** pour s'adapter à la réalité des inscriptions ce qui conduit aux mesures effectives suivantes : **implantation de 6 emplois et retrait de 6 emplois**. Toutes ces mesures sont en lien avec la démographie scolaire à l'exception de l'implantation d'un emploi à l'école Authie Sud qui sera en faveur de la scolarisation d'enfants d'âge élémentaire allophones et primo arrivants.

En ce qui concerne les mesures provisoires de juillet et septembre 2025, elles ont été confirmées pour la rentrée de septembre 2026 (soit un retrait d'emploi à la Haie Vigné et à Lyautey et une implantation à l'école Clos Herbert).

Détail des changement liés aux mesures de carte scolaire (sous réserve d'ajustement de rentrée) :

Implantation d'un poste d'enseignant	Retrait d'un poste d'enseignant
Millepertuis	Authie Sud
Michel Trégore	Paul Gernez
Bosnières	Léopold Sédar Senghor
René Lemièrre	Albert Camus
Puits Picard	Venelles aux Champs
Authie Sud	Guynemer

La Ville et la DSDEN sont attentives aux évolutions qui pourraient avoir lieu suite à des mouvements d'inscription ou radiations **durant l'été.**

B. Organisation des écoles

L'équipe pédagogique de l'école **Duc Rollon s'est installée dans les nouveaux locaux implantés** impasse Duc Rollon. Enseignants, enfants et familles pourront profiter d'une unité de lieux et de locaux rénovés.

L'école Les Vikings, qui s'est réorganisée comme prévu sur le site de la maternelle depuis janvier 2026, maintiendra cette organisation à la rentrée de septembre 2026 jusqu'à livraison du site rénové qui unifiera l'école primaire avec un accès unique via la rue d'Anisy.

Spécificité de l'élémentaire

Cette année la DSDEN **expérimente l'ouverture d'un dispositif classe dédié aux enfants allophones primo-arrivants,** dispositif permanent dans l'école qui constitue une première dans le département.

Une attention spécifique aux apprentissages pour les niveaux CP et CE1

Pour les écoles en REP+ (Grâce de Dieu) et en REP (Guérinière), ces niveaux sont tous dédoublés avec un maximum de 15 élèves par classe.

Ces niveaux font également l'objet de **moyens renforcés dans les écoles en quartiers « Politique de la ville »** soit Chemin Vert, Pierre Heuzé, Calvaire Saint Pierre avec un effectif maîtrisé de 15 à 17 élèves par classe.

Enfin les écoles **Cinq Continents et Puits Picard** font également l'objet d'une **attention particulières avec des moyens renforcés.**

Dans les autres écoles, tout comme en GS, l'objectif est de **contenir les effectifs classes des CP et CE1 à 24** pour favoriser les conditions d'apprentissages.

Spécificité de la maternelle

Les 5 dispositifs d'accueil des enfants de moins de 3 ans (DMTA) sont reconduits pour la rentrée 2026-2027. Ils permettent, dans les quartiers prioritaires où ils sont implantés, d'offrir une scolarisation précoce avec des **moyens spécifiques adaptés à cette tranche d'âge** : un enseignant, un ATSEM et un éducateur spécialisé pour les jeunes enfants (mise à disposition par le CCAS-Direction de la Petite Enfance).

Les DMTA dans leurs interventions intègrent un **important volet parentalité, ils sollicitent et favorisent l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant et la vie de l'école**. Pour cela, chaque dispositif dispose d'une classe adaptée à l'âge des enfants et d'un espace attenant.

Implantés au sein des **écoles Michel Pondaven, Reine Mathilde, Albert Camus, Louis Le Châtelier et Léopold Sédar Senghor**, les DMTA scolarisaient cette année 76% des enfants de moins 3 ans inscrits en écoles publiques. Les DMTA de Michel Pondaven et Louis Le Chatelier rayonnent sur leurs quartiers d'implantation Chemin Vert et Grâce de Dieu et peuvent scolariser pour une année de transition des élèves des autres écoles du quartier, le dispositif de l'école Léopold Sédar Senghor accueille également sur identification des partenaires des enfants qui relèvent ensuite de l'école Les Vikings, Puits Picard ou Clos Herbert.

Pour les écoles en REP+ (Grâce de Dieu) et en REP (Guérinière), le niveau GS est également dédoublé dans les mêmes conditions que le CP et CE1, soit un maximum de 15 élèves par classe dans les 5 écoles en réseau d'éducation prioritaires.

Les objectifs d'un maximum de 24 élèves par classe en GS et les mesures de carte scolaire décidées sur certaines écoles contribuent, dans un contexte de démographie scolaire demeurant quasi stable à l'échelle de la Ville de Caen contrairement aux estimations nationales, à **renforcer le nombre de classes maternelle de 104 en septembre 2025 à 108 à la rentrée**.

Les modifications d'organisation entre la maternelle et l'élémentaire nécessitent un **important accompagnement des services de la Direction de l'Education sur le plan logistique et des ressources humaines** pour assurer les postes d'ATSEM en hausse et adapter le mobilier aux nouvelles organisations.

L'inclusion et l'ouverture des écoles aux unités d'enseignement des établissements médicosociaux en charge de l'accueil des enfants en situation de handicap

Le nombre de **dispositifs ULIS-école** dédié à certains élèves en situation de handicap **reste inchangé (13)** complété par **une unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA)**.

A ces dispositifs classes, continuent de **s'ajouter les unités d'enseignement des établissements médicosociaux externalisés dans les écoles publiques** :

- Une unité d'enseignement maternel autisme à l'école **Michel Trégore**, gérée par le DARE les Coteaux Fleuris (AAJB) ;
- Une unité d'enseignement élémentaire de l'IME Corentin Donnard à l'école **Henri Brunet** (APAEI) ;

- Une unité d'enseignement élémentaire de l'ITEP Camille Blaisot (ACSEA) à l'école **Michel Trégore** ;
- Une unité d'enseignement élémentaire du DARE Bodereaux (Ligue de l'enseignement) à l'école **Vieira Da Silva** ;
- Une unité d'enseignement élémentaire du CROP de Breteville sur Odon à l'école **Jean Guéhenno**.

Ces dispositifs **bénéficient autant aux enfants des établissements médicosociaux qu'aux enfants de l'école d'accueil et aux équipes enseignantes**, favorisant l'inclusion, la sensibilisation au handicap et offrant des ressources spécialisées au sein des écoles qui peuvent profiter aux classes ordinaires.

Spécificité de l'UEMA les enfants sont présents à plein temps dans l'école, alors que les autres dispositifs alternent entre du temps à l'école et en établissement spécialisé.



2. Une impulsion forte des projets et de la réussite éducative

Les projets éducatifs scolaire (PES) – Les projets éducatifs globaux (PEG)

Avec plus de 60 actions éducatives tout au long de l'année scolaire, il s'agit d'accompagner les enseignants et les associations sur leurs champs respectifs de compétences mais également **de tisser des liens complémentaires entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.**

Quelques projets 2026 représentatifs de la diversité des actions menées :

- **« Egalité entre filles et garçons, des chansons, des histoires et des mots pour le dire »**, un projet porté avec la chanteuse Annette Banneville, la compagnie de théâtre Aulofée, la mission bien vieillir pour le volet intergénérationnel, les jeunes en service civique de l'AFEV, la radio Zone d'Ondes, le CIDFF, la MJC de la Guérinière et plusieurs écoles caennaises. Des ateliers de chants, un spectacle, une exposition...ont permis de découvrir l'évolution de l'image des femmes véhiculée par les chansons à travers le temps et d'en relever les stéréotypes associés.
- **« Le chantier de A à Z »** à l'école Puit Picard, porté par l'association le Pavillon autour d'ateliers de sensibilisation, de visites du chantier, dans le cadre de la reconstruction de l'école.
- **« Lutter contre la sédentarité : bouger, bien manger pour mieux apprendre »** : un projet d'éducation à la santé et à la pratique sportive à l'école Vieira da Silva, avec le Pôle Santé de la Grâce de Dieu, le Centre socio-culturel CAF, les clubs sportifs de l'Ovalie Caennaise, de La Butte et le Collectif Croque-légumes. Au programme : pratiques sportives, sensibilisation nutritionnelle et élaboration de pique-nique équilibré partagé.

Cette année scolaire 2026-2027 sera encore l'occasion d'accompagner des actions éducatives autour des thèmes prioritaires de l'égalité, de la transition écologique, de l'éducation artistique et culturelle ou de l'intergénération.

❖ Des élèves en situation de handicap de la classe spécialisée autisme de l'école René Lemièr ont participé à la réalisation d'un spectacle

Le spectacle a été créé par le service Pilotage des Projets Educatifs, avec l'aide de la Mission Handicap du CCAS et du conservatoire et Orchestre de Caen. Ils ont joué devant le public des E.G.H. Un moment rempli d'émotion pour les spectateurs comme pour les enfants.

❖ Un accompagnement renforcé pour la pause méridienne

L'équipe Pilotage des Projets Educatifs en lien avec les coordonnateurs et référents écoles proposeront aux écoliers à la rentrée, **d'avantage d'animations-ateliers sur le temps du midi**. Des clubs sportifs, associations, étudiants... interviendront en complément pour enrichir l'offre éducative de la pause méridienne.

❖ Caen fête ses écoles

« *Caen fête ses écoles* » autour du thème du carnaval des maternelles a rencontré un vif succès l'année dernière. Un dossier pédagogique et des interventions en amont de l'équipe du service pilotage des projets éducatifs ont permis de sensibiliser les jeunes élèves aux grandes figures et personnages emblématiques du carnaval qu'ils ont pu retrouver lors des **11 spectacles joués dans plusieurs quartiers de Caen**. Au total, **plus de 2 500 élèves de maternelle des écoles publiques et privées** ont pu y participer, 118 classes de 32 écoles différentes soit + de 80% des élèves caennais de cycle 1.

Cette année, « *Caen fête ses écoles* » s'adressera aux élèves de cycle 3 dans le cadre du Millénium, année européenne des Normands autour d'un projet baptisé « *Il était une fois dans le Nord-West* » en lien avec la marque normande Heula. Les classes qui s'inscriront au projet recevront chaque semaine *via* un padlet des **fiches d'informations sur la Normandie** (son histoire, ses spécificités, ses clichés...). Les classes qui le souhaiteront **pourront concourir en réalisant leur propre fiche**. Les 5 lauréats du concours seront récompensés par une journée festive pleine de surprises.

❖ « Erasmus+ Caen = un ticket pour l'Europe »

Après le Danemark, L'Estonie, L'Allemagne, la Lituanie, **les mobilités et découvertes se sont poursuivies en 2026 en Lettonie**, pour nos écoliers caennais, cette fois-ci pour les écoles de la Maladrerie et de Vieira da Silva. Cette année 2026-2027 verra l'école Reine Mathilde retourner en Lituanie tandis que l'école Les Vikings découvrira la Suède. Ce projet bénéficie d'un financement de l'Union Européenne.

❖ La végétalisation des cours d'écoles

Pour répondre à l'urgence climatique, la Ville de Caen a engagé différentes actions dont la végétalisation des cours d'écoles. L'objectif est de **modifier certaines cours trop minérales en y ajoutant des arbres et des espaces verts** comme autant d'îlots de fraîcheur, tout en favorisant la perméabilité des sols et préservant les espaces de jeux et d'échange des enfants.

Après l'école Michel Pondaven en 2022, les écoles Victor Lesage et Lyautey en 2023, les écoles Bosnières et Reine Mathilde en 2024, les projets de végétalisation ont concerné en 2025-2026 les écoles Henri Brunet et La Pigacière.

Cette année, ce sont l'école Clos Herbert et Victor Lesage (pour une extension de sa partie végétale existante) qui bénéficient d'un réaménagement végétal de leurs cours.

❖ Action Journalisme et enquête scientifique

Le Club de la Presse et de la Communication de Normandie propose une démarche originale pour quelques **classes de cycle 3**. Ces dernières choisiront **une croyance populaire liée à l'alimentation et mèneront, tout au long de l'année, une véritable enquête journalistique pour la valider, la nuancer ou l'infirmer**. En lien avec le **Dôme**, des chercheurs et des journalistes viendront en classe pour accompagner les élèves à mener l'enquête et réaliser un article ou un podcast sur leur recherche.

❖ La Cité éducative

Depuis 2022, la Ville de Caen est **labelisée Cité éducative**. Dans ce cadre, elle collabore avec la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale et la Préfecture pour développer une stratégie partagée et ambitieuse d'amélioration des conditions de réussite des enfants et des élèves.

Le projet caennais cible les 5 quartiers prioritaires politique de la ville : **Chemin Vert, Calvaire-Saint-Pierre, Pierre-Heuzé, Guérinière et Grâce de Dieu**.

Conformément à l'ambition de la coordination nationale, la cité éducative caennaise s'articule autour de 3 grands objectifs :

- **Conforter le rôle de l'école**
- **Promouvoir la continuité éducative**
- **Ouvrir le champ des possibles**

Depuis 2022, **des groupes thématiques ont réuni des acteurs d'horizons professionnels différents autour de thèmes variés** (accueil du public allophone, climat scolaire, égalité fille/garçon...) qui ont notamment permis d'impulser la **mise en œuvre de formations croisées** pour resserrer les collaborations et unir les compétences des professionnels et des parents dans les 5 quartiers prioritaires.

Près de 200 projets ont été soutenus par la Cité éducative caennaise, pour intensifier les prises en charge de réussite des enfants et des jeunes de **0 à 25 ans** (parcours éducatif du mercredi après-midi, projets multi partenariaux autour de la santé, du développement durable, des projets d'éducation artistique et culturel, réponse à des besoins identifiés par les partenaires...)

Au cours de l'année 2026-2027, **de nouveaux projets vont être soutenus** par la Cité éducative :

❖ **Parcours égalité fille-garçon**

Développement d'actions visant la sensibilisation des élèves à l'égalité fille-garçon **adaptées aux classes d'âges et sous différents formats** (intervention théâtrale, ateliers, analyse de chanson et enregistrement de texte...)

❖ **Ateliers proposés durant la pause méridienne**

A titre expérimental, **proposition d'ateliers de sports innovants**, danse, relaxation et jonglerie aux élèves des 10 écoles rattachées à la Cité éducative. Deux ateliers par semaine de septembre à décembre 2026.

❖ **Aisance aquatique**

En complémentarité des actions déjà existantes, la Cité éducative va soutenir un **projet visant le développement d'une liberté corporelle, motrice, de mobilité et de sécurité dans l'eau**. Dans ce cadre, **7 stages d'aisance aquatique** pour 84 enfants vont être proposés aux enfants accueillis en centre de loisirs, 5 stages vont être organisés pour 60 adolescents et 14 jeunes vont bénéficier également d'action de prévention en mer.

❖ **Formation inter-catégorielle « parcours accueil des 2/4 ans »**

Une **formation commune va être proposée aux enseignants, ATSEM et personnels** œuvrant dans le champ de la petite enfance autour de la question de la sécurisation de l'accueil des enfants âgés de 2 à 4 ans et autour de la gestion de l'impact émotionnel des situations complexes sur les professionnels. Formation en 2 temps, une conférence par une docteure en psychologie sociale puis des ateliers de regards croisés.

❖ **Parcours éducatif du mercredi - nouveautés**

Suite à un travail partenarial avec la direction des sports, de **nouvelles activités vont être déployées durant les après-midis pour les enfants des 5 quartiers politique de la ville au centre équestre de Caen et dans les piscines de Caen La Mer**.



3. Des moyens renforcés au service des projets

A. Des moyens mis à disposition pour le bon fonctionnement des écoles et des établissements pédagogiques

La Ville soutient les établissements scolaires au quotidien pour leur bon fonctionnement. Chaque année, la direction de l'Education détermine de manière générale, la répartition de son budget en fonctionnement et en investissement.

Ce budget, alloué à la direction de l'Education, **doit répondre aux besoins des 86 structures gérées par la Direction, soit 29 écoles, 30 restaurants et cuisines centrales et 25 structures pédagogiques** (réseau d'aides spécialisée aux élèves en difficulté / RASED, psychologues, cabinets médicaux, etc...).

Elle attribue annuellement un budget dit « autonome » à chaque école et structure pour un fonctionnement « libre » de petits achats (fournitures scolaires, papeterie, jeux etc...) ou en matière de transport pour les diverses sorties. Ce budget autonome est réétudié à chaque rentrée scolaire en cas d'augmentation des effectifs.

En parallèle de ces budgets autonomes, la Ville prend en charge, les achats ou prestations plus importants (le nécessaire d'entretien, le linge, le mobilier, la motricité, le numérique, le gros matériel etc...). **C'est un budget de près de 800 000€ qui est consacré uniquement au fonctionnement courant des établissements** (hors ressources humaines), auquel vient s'ajouter un budget d'environ 400 000€ en investissement pour l'achat ou le renouvellement du mobilier ou matériel.

Une partie du budget est également **consacrée aux produits et matériel d'entretien** dans le respect de la santé des agents, de la démarche de maîtrise sanitaire HACCP mais aussi dans un souci environnemental.

En ce qui concerne l'entretien dans son ensemble (locaux, restauration, jouets, etc.), la Ville souhaite faire évoluer ses achats et ses pratiques. **La réduction des produits chimiques en faveur d'appareils à vapeur est l'un de ses objectifs, l'achat de matériel d'entretien adapté** contribuant à la diminution des troubles musculosquelettiques des agents en est un autre. L'évolution relative aux appareils à vapeur a été accentuée en 2025 et l'objectif est d'équiper chaque établissement.

B. Un soutien renforcé pour l'équipement des écoles

Pour suivre l'ensemble de ces outils, la Ville de Caen dédie désormais deux postes à temps plein de techniciens informatiques de la direction des systèmes d'information, chargés de l'installation et de la maintenance du parc informatique des écoles publiques et établissements pédagogiques.

✓ Les outils numériques au service de la réussite éducative

La Ville a décidé, en concertation avec les services de l'Education nationale, d'équiper toutes les classes élémentaires et de grandes sections de maternelle en vidéo projecteurs. Objectif atteint !

Tous les directeurs d'école sont dotés d'un ordinateur portable et d'un smartphone pour gérer toutes les situations. L'ensemble du corps enseignant a à sa disposition des ordinateurs, imprimantes et/ou photocopieurs

✓ ENT ONE (Espaces numériques de travail)

L'espace numérique de travail est un ensemble intégré de services numériques, choisi, organisé et mis à disposition de la communauté éducative (cahier de texte individuel, de groupe, de la classe, fonctionnalités d'accès à des ressources numériques mises à disposition des élèves par l'enseignant...). En lien avec la Direction des services de l'Éducation nationale, la Ville accompagne la montée en puissance de l'utilisation de cet outil.

Lors de la rentrée 2025-2026, le module « Elections » a été testé dans 14 écoles. Ayant rencontré un franc succès, celui-ci est reconduit pour la rentrée 2026.

Un nouveau module sera également déployé lors de cette rentrée. Il s'agit du module « Evaluation » qui sera désormais accessible aux enseignants.

✓ MOBILIER SCOLAIRE

Chaque année, des achats de mobilier sont réalisés à hauteur de 70 000 € au profit des écoles pour rendre les classes plus modulables

Les évolutions pédagogiques et la volonté d'amélioration des conditions de travail des agents d'entretien et des équipes enseignantes ont amené la Ville à progressivement remplacer le mobilier des classes élémentaires principalement constitué de tables doubles avec chaises attenantes (et extrêmement lourd) par du mobilier individuel.

Depuis le 1^{er} janvier 2026, des tables individuelles et des chaises réglables en hauteur (tous niveaux) sont progressivement achetées pour équiper les salles

de classes. Ce mobilier plus léger s'adapte également selon la taille des élèves. Pour partie équipé de roulettes, il permet de bouger facilement au sein de la salle de classe.

C. Le personnel

450 agents permanents et 300 agents non permanents **au sein de la direction de l'Éducation** contribuent à l'accueil des enfants, à l'assistance auprès des enseignants, à l'entretien des locaux, à la préparation et à l'animation des repas.

Le personnel comprend **29 référents écoles**, soutenus, sur les sites plus importants, **par 6 aide-référents**. Les référents écoles encadrent les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM), les agents de service scolaire et les surveillants de pause méridienne. Ils organisent le fonctionnement de la pause méridienne et mettent en place, en lien avec le responsable de la restauration, des actions éducatives au sein des restaurants scolaires. Ils font le lien avec les familles pour la gestion de la fréquentation de la restauration scolaire.

Parallèlement, **la restauration scolaire est assurée par le personnel de deux cuisines de secteur** (Michel Pondaven, Michel Trégore), une cuisine de production (Henri Brunet) **ainsi que par les 130 agents des 28 cuisines relais** qui participent à la remise en température des plats, au service et à l'entretien-désinfection des locaux.

26 agents de service de l'équipe mobile consolident les équipes en postes fixes et interviennent en remplacement dans les écoles maternelles, primaires et restaurants scolaires.

130 agents participent au quotidien à l'entretien des locaux avec une organisation qui renforce le volume d'heures d'entretien dans les écoles en dehors de la présence des enfants tout en améliorant le rythme de travail des agents.

Différentes actions ont été menées en 2025 afin d'accompagner les équipes ou anticiper les évolutions des métiers :

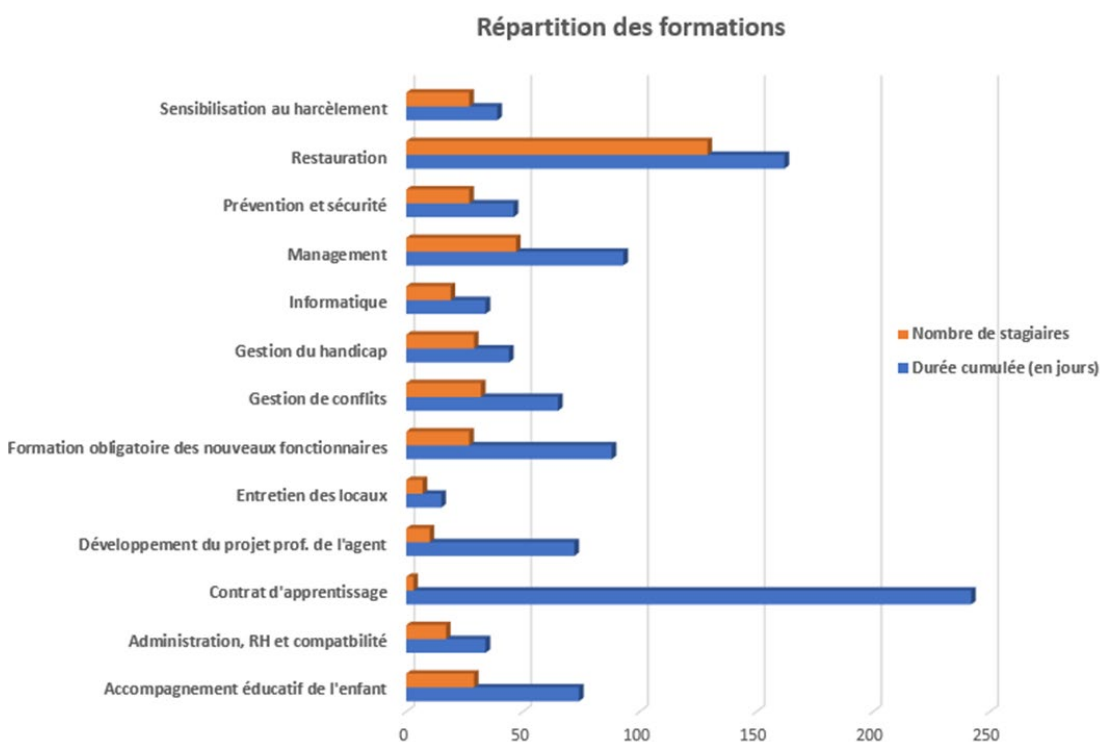
- **Organisation de réunions rassemblant les équipes par secteur** tous métiers confondus afin de répondre aux questionnements en matière de ressources humaines et développer les échanges avec les services et entre pairs.
- **Sensibilisation à la prévention de discriminations à caractère sexistes et racistes** notamment de tous les agents de la direction lors de la réunion annuelle. Deux comédiens ont rappelé le cadre légal et les points de vigilance avec une approche interactive sous forme de saynètes et mises en situation.
- **Participation en petits groupes de l'ensemble des ATSEM aux journées GPEC** (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) organisées

par la direction des ressources humaines sur l'usure professionnelle et la seconde partie de carrière.

- Durant l'année scolaire 2024-2025, 264 agents ont pu bénéficier de l'une des **86 actions de formations réalisées pour une durée totale de 768 jours d'absence pour formation** (hors durée des contrats d'apprentissage).

Conformément aux besoins collectifs identifiés, **un accent particulier a été mis sur le renforcement de la ligne managériale, ainsi que sur l'hygiène en restauration collective** par l'intermédiaire d'un coordonnateur restauration-formateur interne.

La poursuite des formations sur la gestion du handicap, la gestion de conflits, la prévention et la sécurité des agents, ainsi que l'accompagnement éducatif des enfants, mais également l'aide individuelle à la réalisation du projet professionnel des agents complète le tableau ci-dessous présenté.



Une réunion de préparation de la rentrée scolaire a eu lieu fin août avec les référents écoles et les responsables restauration. L'objectif est de partager toutes les informations pratiques de la rentrée et de faciliter tous les contacts avec la communauté éducative sur le terrain.

D. Une restauration scolaire de qualité

La Ville de Caen a souhaité une restauration scolaire en régie directe afin de conserver la maîtrise de la qualité des 700 000 repas annuels préparés et servis dans les écoles, ainsi que de sa politique d'achat des denrées alimentaires.

Dans ce cadre, la Ville de Caen a mis en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2021, soit avec un an d'avance sur les obligations de la loi EGAlim, un marché public de denrées alimentaires durables et relevant des signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO) : bio, label rouge, AOP, AOC, IGP, STG, produit fermier, issu d'une exploitation à haute valeur environnementale, pêche durable.

Si l'objectif de la loi d'atteindre 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20 % de produits biologiques dans la composition des repas a été atteint dès 2021, la Ville de Caen peut se féliciter du score de 62% atteint sur l'année civile 2025.

Cette démarche d'achats, s'inscrivant en complémentarité des précédents engagements de la Ville tels que le Small Business Act signé en octobre 2016 entre les représentants de l'économie locale et la Ville, **permet par ailleurs d'augmenter la part des PME dans les marchés publics pour des achats davantage locaux, durables et solidaires.**

Il faut aussi rappeler que **la Ville de Caen est engagée depuis le début de l'année 2021 dans l'utilisation exclusive de contenants de transport en inox**, et ce en avance de la loi EGAlim qui prévoyait l'arrêt de l'usage des contenants en plastique à l'horizon 2025.

L'ensemble des 29 restaurants scolaires est également impliqué dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Au cours de l'année scolaire 2025-2026, plusieurs campagnes ont été menées avec des résultats - à l'échelle de la ville - **entre 72 et 76 grammes/convive/repas** (à peine plus d'un demi-yaourt par personne), **soit très en-dessous de la référence admise de 100 grammes** pour la restauration maternelle et élémentaire.

Par ailleurs, afin de **s'engager toujours plus en avant dans une démarche respectueuse de l'environnement**, la Ville de Caen a équipé tous ses restaurants de maternelle de serviettes en tissu, en remplacement des serviettes en papier, et ce en assurant également leur entretien. Le retour de cette mise en place est très favorable pour l'ensemble des parties prenantes, enfants en premier lieu.

Cet été, du début du mois de juillet jusqu'à la fin du mois de septembre, la **restauration de l'école de la Maladrerie est en travaux pour une mise aux normes** qui concerne à la fois sa partie technique, l'amélioration des conditions d'accueil

des enfants (par le remplacement des huisseries du réfectoire des élémentaires) et les conditions de travail des agents.

L'ensemble de ces actions régulièrement menées sur les organismes de restauration a pour objectif de maintenir le taux très élevé de fréquentation de la restauration scolaire (autour de 80% tous les jours) qui est un indicateur positif du niveau de satisfaction tant des enfants que des attentes des parents d'élèves.

E. Maintenance et travaux d'été 2026

Le patrimoine communal ne concerne que les établissements publics.

La superficie totale des bâtiments à entretenir est d'environ 110 000 m² (+ les extérieurs comprenant les espaces verts et les cours), soit environ 25% du patrimoine bâti total de la Ville de Caen.

Le budget d'investissement de maintenance scolaire est destiné à entretenir et améliorer le patrimoine bâti des écoles ainsi que les extérieurs, à assurer la sécurité incendie des personnes, la sécurité structurale des bâtiments ainsi qu'à la prévention des accidents (jeux d'extérieur, risques de chutes ou de blessures).

Le montant de ce budget pour les bâtiments scolaires, pour 2026, est de 1 075 416 €.

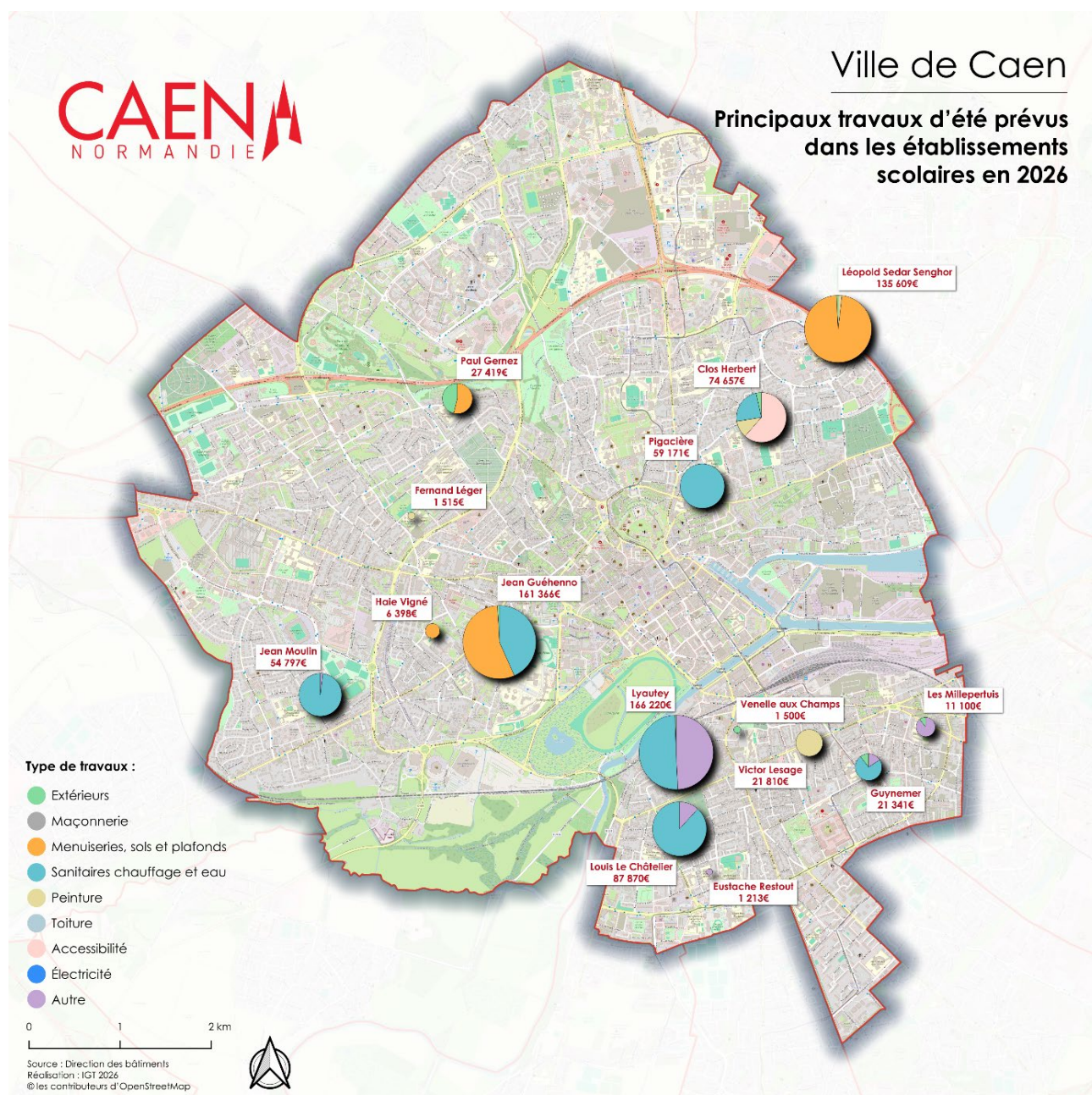
Il est à noter que l'essentiel du budget est alloué à des travaux dont la réalisation s'effectue pendant les congés scolaires d'été.

Les travaux significatifs de maintenance réalisés durant l'été 2026

1 075 416 € de travaux prévus au cours de l'été

- **Remplacement de menuiseries extérieures, clôtures, portails :**
 - Albert Camus, Clos Herbert, Jean Guéhenno, Maladrerie, Paul Gernez, Léopold Sédar Senghor,
- **Travaux extérieurs :**
 - Changement des jeux de cours ou installation d'éléments supplémentaires : Michel Pondaven, Paul Gernez, Léopold Sédar Senghor
- **Travaux intérieurs :**
 - Remise en peinture de salles de classes, halls, couloirs, cages d'escaliers : toutes écoles
 - Sanitaires et eau : 5 continents, Clos Herbert, Guynemer, Jean Guéhenno, Jean Moulin, Louis Le Châtelier, Michel Trégore, Pigacière
 - Réfection chauffage : Lyautey (phase 2)
 - Isolation phonique : restaurant Henri Brunet et Millepertuis
- **Travaux d'aménagement :**
 - Mise aux normes de la cuisines de la Maladrerie.

Carte des principaux travaux réalisés pendant l'été 2026



4. Les projets d'investissement

Priorité de la Ville, l'éducation des enfants bénéficie d'un budget d'investissement conséquent. Notre volonté est d'offrir un accueil de qualité, qui répond aux préoccupations environnementales et de sécurité, un accueil pour tous où le handicap est systématiquement pris en compte, un accueil pour préparer nos enfants aux défis de demain. La qualité des bâtiments de la Ville, tout comme les moyens développés dans les actions éducatives et le numérique par exemple, sont des éléments essentiels à la réussite scolaire.

Outre les moyens annuels dédiés à l'entretien et à la modernisation du patrimoine scolaire et la livraison de l'école Duc Rollon au mois de juin dernier (regroupant les écoles Bicoquet et Duc Rollon sur ce site) où les enfants vont vivre leur première rentrée, trois projets d'ampleur sont en cours :

- **Reconstruction de l'école Puits Picard** : les travaux ont débuté en janvier 2025 pour un objectif de livraison au premier trimestre 2027.
- **Regroupement des écoles maternelle et élémentaire Les Vikings** : les travaux sont en cours depuis le 1^{er} trimestre 2026 pour un objectif de livraison en septembre 2027.
- **Reconstruction de l'école Vieira Da Silva** : actuellement en phase projet pour un objectif de livraison en septembre 2028.

Par ailleurs, un programme d'adaptation des écoles aux épisodes de fortes chaleurs va être mis en œuvre. Outre la végétalisation des espaces de cour commencée depuis plusieurs années et évoquée un peu plus haut, **chaque établissement bénéficiera prochainement de l'installation d'une pièce fraîche « refuge » climatisée** qui sera accompagnée de mesures intérieures et extérieures visant à tempérer l'ensoleillement et donc modérer la montée en température des bâtiments.

5. Retour sur les « cartables en vacances »

La période de fin août pour la Ville de Caen est aussi **depuis 19 ans celle de la mise en place de l'action « *Cartables en vacances* »** qui permet à certains élèves entrant en CP de reprendre progressivement le chemin de l'école avec un enseignant le matin et des animateurs l'après-midi durant les deux dernières semaines des vacances.

La Ville de Caen finance intégralement le dispositif dans 4 quartiers de Caen, les enseignants repèrent au mois de juin les enfants susceptibles de bénéficier de cette action (2€ par jour repas inclus comme participation demandée aux familles). Nos partenaires associatifs (MJC / Centres d'animation) organisent le projet au sein de leurs structures. 60 enfants de grande section bénéficient de cette action.

Le dispositif « *Colo apprenante* » n'ayant pas été budgétairement reconduit par l'Etat cette année, la Ville a construit une offre de service différente mais visant à favoriser le départ en colonie de vacances de jeunes accompagnés par le Programme de Réussite Educative (PRE). Dans ce cadre, ce sont 22 enfants âgés entre 6 et 16 ans qui ont pu bénéficier durant l'été 2026 d'un séjour de minimum 5 jours en partenariat avec des organismes de vacances locaux.



6. Horaires des écoles

La semaine est organisée sur **quatre jours scolaires**. La durée de la **pause méridienne** est uniformisée pour l'ensemble des écoles, celle-ci est d'une durée de **1h45**.

Ecole		Temps scolaire matin	Pause méridienne	Temps scolaire après-midi	Garderie	
Ecoles primaires	Albert Camus	8h45-12h00	12h-13h45	13h45-16h30	Horizon Jeunesse	matin 7h30 soir 18h30
	Authie Sud	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	MJC Chemin Vert	matin 7h30 soir 18h30
	Bosnières	8h45-12h00	12h00-13h45	13h45-16h30	AMPB	matin 7h30 soir 18h30
	Cinq Continents	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Espace 3A – Centre d'Animation Folie- Couvrechef	matin 7h30 soir 18h30
	Clos Herbert	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Eustache Restout	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Centre d'animation de la Grâce de Dieu	matin 7h30 soir 18h30
	Duc Rollon	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Fernand Léger	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Haie Vigné	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Henri Brunet	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	La Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Jean Guéhenno	8h35-11h45	11h45-13h30	13h30-16h20	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Jean Moulin	M 8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Le17b, centre d'animation Venoix	matin 7h30 soir 19h30
		E 8h35-11h35	11h35-13h20	13h20-16h20		
	L. Sédar Senghor	M 8h45 11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	AMVD	matin 7h30 soir 18h30
		E 8h35-11h35	11h35-13h20	13h20-16h20		

	Ecole	Temps scolaire matin	Pause méridienne	Temps scolaire après-midi	Garderie	
Ecoles primaires	Les Vikings	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	MJC Calvaire Saint-Pierre	matin 7h30 soir 18h30
	Louis Le Chatelier	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Centre d'animation de la Grâce de Dieu	matin 7h30 soir 18h15
	Lyautey	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Maladrerie	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Tandem	matin 7h45 soir 18h30
	Michel Pondaven	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	MJC Chemin Vert	matin 7h30 soir 18h30
	Michel Trégore	8h45-12h00	12h-13h45	13h45-16h30	Espace 3A – Centre d'Animation Folie-Couvrechef	matin 7h30 soir 18h30
	Millepertuis	M 8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	MJC La Guérinière	matin 7h30 soir 18h30
		E 8h45-12h00	12h00-13h45	13h45-16h30		
	Paul Gernez	8h45-12h00	12h00-13h45	13h45-16h30	MJC Chemin Vert	matin 7h30 soir 18h30
	Pigacière	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	AMVD	matin 7h30 soir 18h30
	Puits Picard	8h45-12h00	12h00-13h45	13h45-16h30	Centre d'animation Clémenceau	matin 7h30 soir 18h30
	Reine Mathilde	M 8h40-11h40	11h40-13h25	13h25-16h25	Horizon Jeunesse	matin 7h30 soir 18h30
		E 8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30		
	René Lemièrre	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	La Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Vieira da Silva	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Centre d'animation de la Grâce de Dieu	matin 7h30 soir 18h15
Ecole élémentaire	Victor Lesage	8h50-11h50	11h50-13h35	13h35-16h35	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
Ecoles maternelles	Guynemer	8h35-11h35	11h35-13h20	13h20-16h20	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Venelle aux Champs	8h35-11h35	11h35-13h20	13h20-16h20	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30

Contact presse

Sophie de Floris
s.defloris@caen.fr
02 31 30 45 03
07 89 28 38 29